SNTPCT
10 rue de Trétaigne
75018 PARIS
Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision
Tél. 01 42 55 82 66 / Télécopie 01 42 52 56 26
Courrier électronique : sntpct@wanadoo.fr **Site : www.sntpct.fr**
Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 – représentatif au niveau professionnel et national conformément aux Art. L 2121-1 et suivants du C.T

POUR INFORMATION

Deux Centrales interprofessionnelles la CGT et SUD, ainsi que la FSU appellent à manifester ce MARDI 2 DÉCEMBRE 2025

afin de s'opposer au projet de budget 2026 actuellement en discussion au Parlement.

Elles demandent :

- une revalorisation du SMIC à hauteur de 2,000 euros bruts ;
- une réforme de son mode de revalorisation ;
- l'indexation des salaires sur les prix comme il existe en Belgique ;
- ou, à minimum, lever l'interdiction d'indexer les salaires sur le Smic ;

  Notons à ce propos que notre Organisation syndicale dépose toutes les fois en temps utile une demande écrite de revalorisation des salaires minima garantis, ceci dans toutes les branches qui relèvent de son champ, et en informe les salariés.

- retirer l'ensemble du plan d'austérité portant sur les aides sociales, les multiples restrictions — ou augmentations des franchises — sur les remboursements de la Sécurité sociale,

L'ensemble de ces légitimes revendications sont les nôtres.

Elles supposent une stratégie et une continuité dans l'action, que nous entendons poursuivre conjointement, au travers de ce qui conviendra par la suite de mettre en œuvre dans ce but.

Paris le 1er décembre 2025